



# JOURNAL

2021

L'ÎLE-BIZARD-  
SAINTE-GENEVIÈVE



Une bibliothèque à votre service!

*A library at your service!*

P. 4

Tout savoir sur le Paysage humanisé

*All about the man-made landscape*

P. 15-18

Mot du maire / A word from the mayor	3
Dossier vedette / Special file	4
Renseignements utiles / Useful links	5 - 12
Calendrier des collectes / Collection calendar	13-14
Paysage humanisé / man-made landscape	15-18
Agenda	19
Liste des organismes et partenaires	20 - 21
Coordonnées / Contact info	22
Le conseil / The Council	23

## SE REMÉMORER L'HISTOIRE DE NOS RUES



### DES PLAQUETTES POUR SE REMÉMORER L'HISTOIRE DE NOS RUES

Lors des fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, la Société Patrimoine et Histoire de l'Île-Bizard et Sainte-Geneviève (SPHIB-SG) a été approchée pour réaliser plusieurs projets, dont un projet de diffusion de l'histoire du nom des rues de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Le projet consiste à installer, à proximité des panneaux indicateurs de rue, de petits panneaux métalliques relatant l'histoire reliée au choix du nom de cette rue. Un résumé de l'histoire est affiché directement sur la plaquette, mais aussi et surtout, un code QR permet d'afficher sur son téléphone intelligent l'histoire complète du nom de la rue.

Le développement du projet a été mené par les membres de la Société Patrimoine et Histoire de l'Île-Bizard et Sainte-Geneviève qui ont profité de la participation d'étudiants en informatique du collège Gerald Godin pour la génération des codes QR. La recherche et le design ont été faits par la Société. Les plaques ont été fabriquées à L'Île-Bizard et installées par les services municipaux de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Consultez les emplacements des plaquettes historiques sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/lile-bizard-sainte-geneviève](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-geneviève)



# BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE

Nous avons tous le désir de bien faire les choses. Dans la vie en général et surtout en politique, l'unanimité s'avère difficilement atteignable.

Malgré tout, il faut s'impliquer pour les bonnes raisons et avoir cette capacité de poser des gestes en conformité avec nos engagements, tout en étant à l'écoute des personnes qui font des commentaires constructifs de façon respectueuse.

Les réseaux sociaux jouent un rôle important dans cette perspective. Plus que jamais, les gens peuvent exprimer leurs opinions. C'est un avantage inestimable en matière de démocratie participative.

Les réseaux sociaux peuvent mobiliser des gens derrière de bonnes causes et susciter des débats sains sur divers enjeux de la communauté.

Cependant, il n'a jamais été aussi facile de partager de fausses informations, de répandre des rumeurs ou de proférer gratuitement des insultes.

En tant que politicien, notre devoir c'est d'informer, expliquer et décider en ayant en tête un seul objectif, soit la recherche du bien commun.

Normand Marinacci, L.L.L.  
Maire

# DO WELL AND LET SAY

We all have the desire to do things right. In life in general and especially in politics, unanimity is difficult to achieve.

Nevertheless, we must get involved for the right reasons and have the ability to act in accordance with our commitments while listening to people who make constructive comments in a respectful manner.

Social media plays an important role in this perspective. More than ever, people can express their opinions. This is an invaluable advantage in participatory democracy.

Social networks can mobilize people behind good causes and spark healthy debates on various community issues.

However, it has never been easier to share false information, spread rumours or make gratuitous insults.

As a politician, our duty is to inform, explain and decide with only one goal in mind, which is the pursuit of the common good.

Normand Marinacci, L.L.L.  
Mayor



# UNE BIBLIOTHÈQUE À VOTRE SERVICE !

# A LIBRARY AT YOUR SERVICE !

Les bibliothèques municipales occupent une place déterminante dans notre société. Elles sont des voies d'accès au savoir et à la culture. Elles procurent de nombreuses possibilités d'apprentissage, que ce soit par l'organisation de conférences sur différents sujets ou par l'éveil à la lecture des jeunes enfants.

*Municipal libraries are a gateway to knowledge and culture and play an important role in our society. Libraries provide many opportunities for learning, from conferences on various topics to introducing young children to reading.*

Notre bibliothèque ne fait pas exception! L'édifice original, situé sur la montée de L'Église, a été agrandi en 1981, ce qui a permis d'offrir plus de services aux citoyens depuis son inauguration.

*Our library is no different! The original building, located on Montée de L'Église, was expanded in 1981, which has allowed us to offer more services to our citizens since its inauguration.*

En temps normal, notre bibliothèque offre des conférences variées, des spectacles musicaux tels Sons et brioches, des conférences variées, et L'heure du conte pour les plus jeunes. Même en temps de pandémie, notre équipe a fait preuve de créativité afin de continuer à offrir des activités aux résidents de l'arrondissement.

*In normal times, our library offers various conferences, musical shows such as Sons et brioches, various conferences, and L'heure du conte for children. Even during the pandemic, our team has been creative in continuing to offer activities to the residents of the borough.*

Lorsque la vie reprendra son cours normal, la bibliothèque sera toujours là pour vous accueillir!

*When life returns to normal, the library will still be there to welcome you!*

Un grand merci à toute l'équipe de la bibliothèque, qui offre un milieu convivial à nos citoyens!

*A big thank you to the entire library team for providing a friendly environment for our citizens!*





## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juin 2021, en vertu de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le maire, monsieur Normand Marinacci, a présenté, au nom des membres du conseil d'arrondissement et en son nom propre, le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Dans ce rapport, vous trouverez les résultats financiers de l'année précédente, les données budgétaires de l'année en cours ainsi que les orientations générales de l'arrondissement pour 2021.

*"Malgré la pandémie de Covid-19 et les nombreux défis à l'arrondissement, nous avons continué notre travail afin d'offrir à nos citoyens les meilleurs services possibles, dans un esprit de transparence et de saine gestion financière.*

*Je tiens à souligner l'excellent travail de tous nos employés et à remercier les citoyens pour leur confiance et leur appui. C'est en collaborant tous ensemble que nous améliorons continuellement la qualité de vie dans notre arrondissement."*

M. Normand Marinacci

Le rapport du maire ainsi que les documents financiers de l'arrondissement sont déposés sur le site Internet : [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)

## MAYOR'S REPORT ON THE FINANCIAL SITUATION

At the regular Borough Council meeting held on June 4, 2021, in accordance with section 144.7 of the Charter of Ville de Montréal, Mayor Normand Marinacci, on behalf of the members of Borough Council and in his own name, presented the report on the financial situation of the Borough of L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

In this report, you will find the financial results for the previous year, the budget data for the current year as well as the Borough's general orientations for 2021.

*"Despite the Covid-19 pandemic and our many challenges in the borough, we have continued to offer our citizens the best possible services, in a spirit of transparency and sound financial management. I would like to highlight the excellent work of all our employees and thank the citizens for their trust and support. It is by working together that we continually improve the quality of life in our borough."*

M. Normand Marinacci

The Mayor's report as well as the financial documents of the borough are available on the website: [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)

### PERMIS ET AUTORISATIONS

PERMIS / PAS PERMIS ?

C'est le temps des travaux! Avant d'entamer les vôtres, vous devez vous assurer si un permis est requis ou non.

C'est par la délivrance des permis que l'arrondissement vérifie la conformité des travaux et assure la sécurité et la qualité de vie de la population. Dans certains cas et lieux, la délivrance de permis vise aussi à s'assurer du respect de certaines règles de protection du patrimoine bâti et naturel.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, l'arrondissement vous invite à consulter son site Internet : [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)  
En plus des info-fiches et des formulaires de demande de permis, vous y trouverez une mine d'informations en lien avec les permis et la réglementation.

---

### VENTES-DÉBARRAS

ORGANISER UNE VENTE-DÉBARRAS À L'ÎLE-BIZARD

Dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, vous pouvez organiser deux ventes-débarras (ventes de garage) par adresse, par année. Un permis gratuit est nécessaire pour chaque vente. Une fois le permis délivré, la vente ne peut être reportée, même en cas d'intempéries.

Les ventes-débarras sont autorisées sur les terrains privés extérieurs pour les occupants de 2 résidences ou un maximum de 8 personnes de ménages différents. Les ventes-débarras doivent maintenant se tenir en respectant ces consignes et la distanciation physique entre les personnes.

Notez que ces consignes peuvent être modifiées en fonction de l'évolution des mesures de santé publique. Les mesures en vigueur au moment de l'activité devront être respectées.

Règles générales

- Disposez vos biens sur votre terrain, sans empiéter sur le trottoir.
- Annoncez la vente sur votre terrain seulement.
- Retirez les affiches immédiatement après l'activité.

**IMPORTANT** : Avant de vous déplacer au comptoir des permis, vous devez d'abord prendre rendez-vous au 514 620-6607.

Comptoir des permis – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève  
406, montée de l'Église  
L'Île-Bizard (Québec) H9C 1G9

---

**POUR TOUT CONNAÎTRE SUR VOTRE ARRONDISSEMENT**

Site Internet : [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)

Page Facebook : [facebook.com/MTLibsg](https://facebook.com/MTLibsg)

Chaîne YouTube : [youtube.com/user/ibsgMTL](https://youtube.com/user/ibsgMTL)

### PERMITS AND AUTHORIZATIONS

#### ALLOWED / NOT ALLOWED ?

It's construction time! Before starting your work, you must make sure whether or not a permit is required.

It is through the issuance of permits that the borough verifies the conformity of the work and ensures the safety and quality of life of the population. In certain cases and places, permits are also issued to ensure that certain rules for the protection of the built and natural heritage are respected.

In order to assist you in your efforts, the borough invites you to consult its website: [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)

In addition to info sheets and permit application forms, you will find a wealth of information on permits and regulations.

---

### HOLD A GARAGE SALE

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève residents are permitted to hold two garage sales per address, per year. A permit is required for each garage sale, and permits are issued free of charge. Once the permit is issued, the garage sale cannot be postponed, even in the event of bad weather.

Garage sales are allowed outdoors on private property for occupants of two homes or a maximum of eight people from different homes. Garage sales are now allowed under these conditions and provided that physical distancing is maintained at all times.

Please note that these instructions may change depending on the epidemiological situation. You must comply with all measures that are in force when your garage sale takes place.

#### General rules

Place the items for sale on your property, without encroaching on the sidewalk.

Announce the sale on your property only.

Immediately remove the posters once the sale is over.

Before going to the permit counter, you must first make an appointment at 514 620-6607.

Permit counter – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève  
406 Montée de l'Église  
Montréal, QC H9C 1G9

---

TO KNOW EVERYTHING ABOUT YOUR BOROUGH

Website: [montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)

Facebook page: [facebook.com/MTLibsg](https://facebook.com/MTLibsg)

YouTube channel: [youtube.com/user/ibsgMTL](https://youtube.com/user/ibsgMTL)

## RENSEIGNEMENTS UTILES

## USEFUL INFO



### PROGRAMME DE SUBVENTION DE GESTION DES COUCHES LAVABLES

L'arrondissement vous rappelle que son programme de subvention de gestion des couches lavables destiné aux familles est toujours en vigueur.

Le programme vise à offrir la possibilité aux familles de bénéficier d'un soutien financier pour l'achat des couches lavables pour bébé, à encourager la consommation locale et les saines habitudes de vie et à réduire les matières résiduelles envoyées au site d'enfouissement.

Les parents intéressés par le programme doivent remplir le formulaire de demande financière disponible sur le site Internet ou communiquer avec nous par téléphone (514 620-6858) ou par courriel : [loisirsibsg@ville.montreal.qc.ca](mailto:loisirsibsg@ville.montreal.qc.ca).

### SUBSIDY PROGRAM FOR THE PURCHASE OF CLOTH DIAPERS

The borough reminds you that its subsidy program for the management of cloth diapers for families is still in effect.

The program aims to offer families the possibility of benefiting from financial support for the purchase of cloth diapers for babies, encourage local consumption and healthy lifestyles, and reduce the amount of waste sent to the landfill site.

Parents interested in the program must fill out the financial application form available on the website or contact the borough (514 620-6858).

### JOURNÉE DE GOLF DES CITOYENS

Le rendez-vous annuel du golf des citoyens se tiendra le mardi 13 juillet 2021, au Club de golf Saint-Raphaël, situé au 1111, montée de l'Église, à L'Île-Bizard.

La participation est gratuite et réservée aux résidents de l'arrondissement. Pour vous inscrire à cet événement, veuillez composer le 514 620-6448 ou écrire à : [adriana.mazzei@montreal.ca](mailto:adriana.mazzei@montreal.ca)

Pour plus de détails, visitez le site Internet de l'arrondissement.

### CITIZENS' GOLF DAY

The annual citizens' golf meeting will be held on Tuesday, July 13, 2021, at Club de golf Saint-Raphaël, located at 1111, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

Participation is free and reserved exclusively for borough residents. To register, please call 514 620-6448 or email: [adriana.mazzei@montreal.ca](mailto:adriana.mazzei@montreal.ca)

For more details, visit our website.



### ACTIVITÉS AQUATIQUES

#### ÉTÉ 2021

Pré-Saison : École	21 au 23 juin 2021	Sur réservation des écoles	
Pré-Saison : Tous	19-20 juin 2021 24-25 juin 2021	Selon l'horaire établi	
Ouverture officielle	Samedi, 26 juin 2021	Selon l'horaire établi	
Fermeture	Dimanche, 22 août		
Post-Saison	Lundi 23 août au dimanche 29 août	Baignade libre De 12 h à 20 h	Piscine de Sainte-Geneviève seulement

#### Bain libre

##### Baignade libre 7 jours sur 7

Lieu	Jeux d'eau	Pour tous	Entraînement
<b>Piscine de L'Île-Bizard</b> Parc Eugène Dostie (488, montée de l'Église) 514 620-6362	De 8 h 30 à 21 h	De 12 h à 20 h (voir horaire spécifique en lien avec les mesures Covid-10 sur internet)	De 17 h à 19 h (18 ans et plus)
<b>Piscine Sainte-Geneviève</b> Parc Robert-Sauvé (15 734, rue de la Caserne) 514 620-7098	De 8 h 30 à 21 h	De 12 h à 20 h (voir horaire spécifique en lien avec les mesures Covid-10 sur internet)	De 12 h à 13 h (demander au personnel pour un câble en tout temps durant cette plage horaire)

##### Tarification – Bain libre

Admission	Résident	Non-résident
Par personne	Gratuit	3,50 \$
<b>Groupes – Garderies, camps de jours et autres</b> *Réservation requise (514-620-6460)	Gratuit	2 \$

**Piscine :** Un enfant peut se présenter seul à la piscine s'il est âgé de 8 ans et plus ET s'il respecte la grandeur minimale indiquée à l'entrée de l'installation (15 cm de plus que la section la plus profonde de la partie peu profonde de l'installation). Si l'enfant n'a pas la grandeur minimale, il doit effectuer un test de nage (nager 25 mètres sans arrêt). Si l'enfant ne réussit pas le test de nage, il doit être accompagné d'une personne de 16 ans et plus.

\* La réussite du test de nage est évaluée par un sauveteur ou un responsable aquatique.

\*\* Le responsable aquatique peut, en tout temps, resserrer les règles et obliger le port d'une veste de flottaison.

\*\*\* Pour la sécurité de tous, un enfant ne sachant pas nager doit porter un gilet de sauvetage s'il est seul dans la piscine.

**Entraînement :** Des couloirs sont réservés à la nage en longueur.

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

## ÉTÉ 2021

**Modalités d'inscriptions**

Cours de la 1 <sup>ère</sup> session et du samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Inscriptions en ligne</u> Résidents : À partir du lundi 14 juin, 8 h au jeudi 24 juin, 20 h Non-Résidents : À partir du lundi 21 juin, 8 h au jeudi 24 juin, 20 h</li> <li>• <u>Inscriptions par téléphone</u> Pour tous : Inscription téléphonique au 514-620-6141 Lundi 14 juin de 9 h à 16 h</li> </ul> <p>* Aucune inscription par téléphone ne sera prise après le 14 juin</p>
Cours de la 2 <sup>e</sup> session	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Inscriptions en ligne</u> Pour tous : À partir du lundi 14 juin, 8 h au jeudi 22 juillet, 20 h</li> <li>• <u>Inscriptions par téléphone</u> Pour tous : Inscription téléphonique au 514-620-6141 Lundi 14 juin de 9h à 16h</li> </ul> <p>* Aucune inscription par téléphone ne sera prise après le 14 juin</p>

Les places sont limitées. Prendre note que les inscriptions en ligne se font à partir du site: [www.ville.montreal.qc.ca/ibsg](http://www.ville.montreal.qc.ca/ibsg). Cliquez sur le bouton « **LOISIRS MONTRÉAL** »

Lors de votre inscription, vous devez avoir en main la carte de bibliothèque valide de la personne qui s'inscrit ainsi que celle du parent payeur.

La bibliothèque de L'Île-Bizard met gratuitement des ordinateurs ainsi qu'un accès à internet à la disposition des abonnés durant les heures d'ouverture pour vous inscrire.

Pour des informations concernant les cours de natation, rendez-vous sur notre site internet: [www.ville.montreal.qc.ca/ibsg](http://www.ville.montreal.qc.ca/ibsg) « sous l'onglet activités et loisirs » ou composez le 514 620-6460.

**Modes de paiement acceptés :**

- L'argent comptant, les chèques, les cartes de débit et crédit sont acceptés lors des inscriptions en personne.
- Seules les cartes de crédit sont acceptées pour l'inscription en ligne.

**Remboursement :**

Consultez la Politique de remboursement disponible en ligne sur le site de l'arrondissement pour plus de détails.

### ACTIVITÉS AQUATIQUES

#### ÉTÉ 2021

##### Liste de cours

Session	Croix-Rouge Présoalaire et Junior	Aquaforme (18 ans et plus)	Initiation à la natation (Adultes et aînés)
Piscine	Piscine Île-Bizard et Sainte-Geneviève	Piscine Sainte-Geneviève	Piscine Sainte-Geneviève
1re session	Les cours de natation sont annulés pour l'été 2021 dû à la Covid-19.	<b>4 semaines</b> Lundi et mercredi Du 28 juin au 21 juillet  Pour tous: <b>10 h 15 à 11 h 15</b>	Les cours de natation sont annulés pour l'été 2021 dû à la Covid-19.
2e session		<b>4 semaines</b> Lundi et mercredi Du 26 juillet au 18 août  Pour tous: <b>10 h 15 à 11 h 15</b>	
Cours du samedi		<b>8 semaines</b> Du 26 juin au 14 août <b>10 h 15 à 11 h 15</b>	
Cours du dimanche			

Tarification		
Niveaux	Résident	Non-résident
Aquaforme (18 ans et plus)	Entrée gratuite INSCRIPTION OBLIGATOIRE Places limitées à XX participants.	

Note : Les taxes applicables sont incluses.

### CHIENS

À l'exception des aires d'exercice canin, tous les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public et leur gardien doit, en tout temps, en garder le contrôle.

### DOGS

Please note that all dogs must be on a leash on public property (except for dog parks) and their guardian must have control of them at all times.

Quand on est responsable, on l'attache.



### COLLECTES / COLLECTIONS

Ordures ménagères et recyclables  
Household waste and recycling

Tous les mardis  
Every Tuesdays

Encombrants non rembourrés  
Bulky objects (non-upholstered)

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
1<sup>st</sup> and 3<sup>rd</sup> Thursday of every month

Matières organiques  
(résidus verts et alimentaires)

Tous les lundis

Organic waste  
(green waste and food waste)

Every Mondays

Déchets de construction  
et de rénovation

Accès au conteneur à rebuts  
situé au 350A, montée de l'Église  
(via le 571 rue Cherrier).  
Un maximum de deux  
fois par année.

Construction and renovation waste

Access to a waste container,  
at 350A montée de l'Église  
(via 571 Cherrier street).  
Maximum of 2 times per year.

Branches d'arbres

Communiquer avec le 311

Tree branches

Contact 311

Périodes de gratuité de la collecte de branches : du 15 avril au 15 mai  
et du 15 septembre au 15 octobre. Quantité permise par collecte : 4 m3 au max.

Du 16 mai au 14 septembre 2021, des frais de 2.5 \$ par mètre cube s'appliqueront  
et un minimum de 35 \$ par voyage.

#### Matières acceptées dans la collecte des résidus verts

- Branches de conifères et de feuillus de 1 m (3,3 pi) de long et de 5 cm (2 po) de diamètre maximum : quantité maximum autorisée par collecte : 4 m3 (10 pi3)
- Feuilles mortes
- Herbe coupée
- Résidus de jardinage
- Résidus de préparation des semis, de plantation, de déchaumage, de désherbage, de sarclage
- Résidus du potager, des arbres fruitiers

Free branch collection periods: from 15 April to 15 May and from 15 September to 15 October. Quantity allowed per collection: max. 4 m3.

From May 16 to September 14, 2021, a fee of \$2.5 per cubic meter will apply and a minimum of \$35 per trip.

#### Acceptable materials

- Conifers (evergreens) and deciduous tree branches of maximum 1 m (3.3 ft) long and 5 cm (2 in) in diameter
- Dead leaves
- Gardening waste
- Grass clippings
- Waste from vegetable gardens and fruit trees
- Waste from seedbed preparation, planting, cultivating, weeding and hoeing



## MATIÈRES ORGANIQUES



PLACER LE BAC AU PLUS TARD  
À 7 H 00 LE MATIN

MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC, DANS DES SACS DE PAPIER OU DES SACS COMPOSTABLES SEULEMENT.

### ✓ RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture, produits laitiers, friandises et café
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'oeuf, écailles de noix, sachets de thé et tisane
- Viandes, poissons et os, nourriture pour animaux

### ✓ RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin, fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois

### ✓ PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, (pizza, etc.)
- Essuie-tout et papier mouchoirs souillés

### ✓ AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux

## COLLECTES DES BRANCHES

Longueur maximum de 1 mètre, diamètre de 0.50 cm  
1 collecte par demande

- **Gratuit** : du 15 avril au 15 mai ainsi que du 15 septembre au 15 octobre. Composez le 311
- **Frais applicables** : du 16 mai au 14 septembre Composez le 311
- **Service indisponible** : du 16 octobre au 14 avril

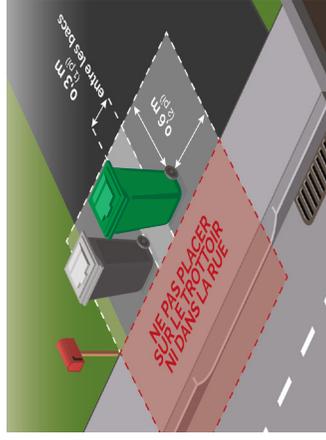
## DÉCHETS



PLACER LE BAC AU PLUS TARD  
À 7 H 00 LE MATIN

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.

COMMENT ORIENTER VOS BACS



PLACEZ VOS BACS DANS VOS ENTRÉES, À LA LIMITE DE L'ACCOTEMENT ET NON DANS LA RUE OU SUR LE TROTTOIR

## MATIÈRES RECYCLABLES



PLACER LE BAC AU PLUS TARD  
À 7 H 00 LE MATIN

### ✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans pailles)

### ✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)

### ✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudrons

### ✓ VERRE

Toutes les bouteilles, et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

✗ LE BAC DE RECYCLAGE DOIT ÊTRE FERMÉ ET AUCUN EXTRA N'EST ACCEPTÉ

## INFO BAC

### ACHAT DE BAC

Se présenter à l'hôtel de ville pour le paiement puis le bac sera livré à domicile  
Un bac non conforme, non homologué n'est pas remplaçable et non réparable

## RÉSIDUS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS

### ✓ Liste des résidus de construction acceptés :

Bois de construction; céramique;  
filage électrique; matériaux de revêtement;  
mélatmine; panneaux de gypse; verre plat

### ✗ Liste des résidus de construction refusés :

Asphalte; bardeaux d'asphalte; pierre; terre;  
électroniques; télévisions; écrans; branches;  
troncs d'arbres; copeaux de bois; agrégat; pneus;  
matelas

## TRAVAUX PUBLICS :

Adresse: 571, rue Chérier :

- Mardi : ouvert

- Jeudi : ouvert

Fermé tous les autres jours

**Pour toute information supplémentaire veuillez composer le 311**

## COLLECTES DES EMCOMBRANTS

### ✗ Liste des encombrants refusés :

Mobilier rembourré ou recouvert de tissu, de cuir ou de tout autre matériau de recouvrement : matelas, sofas, chaises, sommiers, tapis, pneus d'automobile; produits et petits déchets électroniques; résidus domestiques dangereux; résidus verts

## COLLECTES DES SAPINS

Les 2 premiers mercredis de janvier

## COLLECTES DES EMCOMBRANTS

### Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois

#### ✓ Liste des encombrants acceptés :

Électroménagers : cuisinières, grille-pain, sècheuses, laveuses, etc. dont les portes ont été enlevées  
Mobilier non-rembourré fait de bois, métal, plastique ou tout autre matériel recyclable : armoires, bibliothèques, bureaux, chaises, classeurs, commodes, tables, etc

# Le paysage humanisé projeté de L'île-Bizard

Un projet de communauté en harmonie avec la nature

*«Un paysage humanisé vise la protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés, au fil du temps, par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentent un caractère distinct dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine.»  
(Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions).*

Questions fréquemment posées dans le cadre des démarches d'obtention du statut de paysage humanisé projeté

## Qu'est-ce qu'un paysage humanisé?

- C'est une aire protégée qui vise à protéger et mettre en valeur la biodiversité d'un territoire habité. C'est une première au Québec.
- Les aires protégées les plus connues sont les parcs nationaux. Le paysage humanisé diffère de ces parcs, puisqu'il permet la poursuite de nombreuses activités d'utilisation durable des ressources naturelles et du territoire.

## Quels sont les objectifs du projet de paysage humanisé de L'île-Bizard?

- C'est un projet de conservation de la nature pour la zone champêtre de l'île.
- Il permettra d'assurer l'équilibre entre les milieux naturels, les espaces agricoles et les lieux de vie.
- Il contribuera à l'atteinte de la cible de 10 % d'aires protégées en milieu terrestre pour l'agglomération.

## Quelles sont les étapes pour que le territoire obtienne le statut de paysage humanisé projeté? Et quelles seront les suites?

- Le ministre pourra octroyer le statut de paysage humanisé projeté à la suite d'une décision du Gouvernement du Québec et d'une consultation de 45 jours à la Gazette officielle du Québec.
- L'octroi du statut marquera la reconnaissance des caractéristiques uniques du territoire, soit :
  - la proportion élevée de milieux naturels d'intérêt pour la conservation;
  - la présence d'une riche biodiversité;
  - le paysage de bocage (les champs ceinturés par des haies et murets de pierre);
  - le rôle de corridor écologique à l'échelle de l'Ouest montréalais.
- L'octroi du statut de paysage humanisé projeté permettra d'amorcer la mise en œuvre de projets de conservation de la biodiversité et de mise en valeur des patrimoines naturels, paysagers, bâtis et agricoles.

## Quel est le territoire concerné par ce projet?

- Le projet couvre la partie ouest de l'île Bizard et une portion de la rivière des Prairies et du lac des Deux Montagnes, soit une superficie de 1 802 hectares (18 km<sup>2</sup>).
- Le territoire inclut les portions ouest de la rue Cherrier et du Chemin du Bord-du-Lac, la montée Wilson et les rues qu'elle dessert, les rues Richard Gilles et Joly, les golfs Elmridge et Royal Montréal
- La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles s'applique déjà sur la majeure partie du territoire terrestre.



## Qu'est-ce qui guide le projet de paysage humanisé?

- Le projet s'appuie sur :
  - le plan de conservation du paysage humanisé projeté;
  - la réglementation municipale pour la portion terrestre du territoire;
  - des initiatives volontaires de conservation de la biodiversité.
- Le plan de conservation présente les objectifs de conservation et de mise en valeur du territoire, ainsi que les mesures de suivi, particulièrement dans le domaine hydrique de l'État.
- Ce plan a été élaboré en tenant compte des différentes consultations sur le projet.

## Le paysage humanisé va-t-il apporter des avantages pour les citoyens?

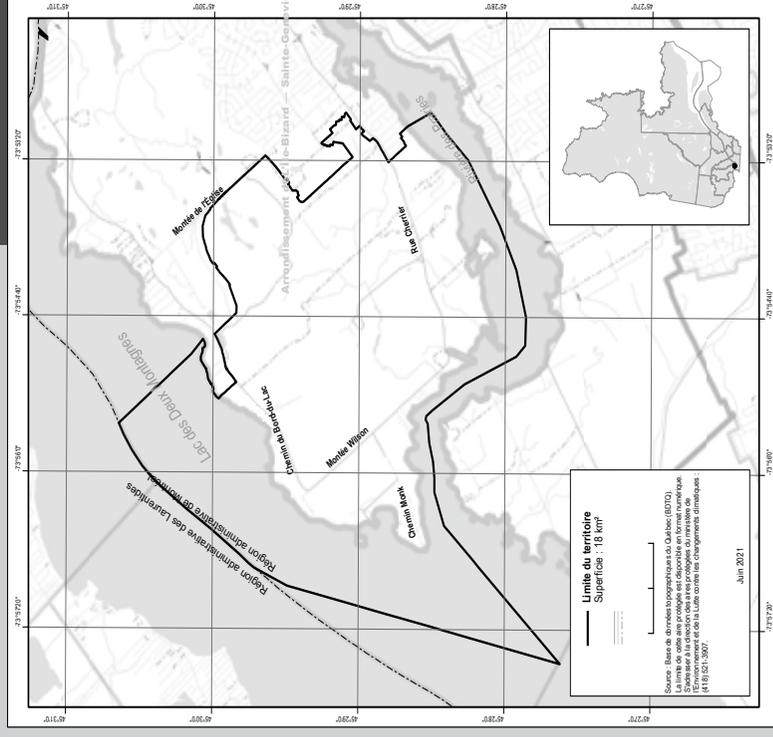
- Le projet vise avant tout des retombées positives pour ses résidents, en assurant un environnement où la biodiversité est préservée et où les activités agricoles durables sont favorisées, avec tous les bénéfices que cela procure en termes de qualité de vie.
- Lorsqu'un statut de paysage humanisé projeté est octroyé :
  - les propriétaires gardent la pleine jouissance de leurs droits de propriété, dans le respect des lois et règlements en vigueur;
  - les transactions entre propriétaires privés se poursuivent sans consultation préalable du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## Comment peut-on avoir plus d'informations sur le projet?

Des informations sont disponibles sur la plateforme [RéalisonsMTJ](#), sur les sites Internet de la Ville de Montréal et du [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#).

# Montréal

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le 311 ou consultez [montreal.ca](http://montreal.ca)



**Paysage humanisé projeté de L'Île-Bizard**

# The proposed L'Île-Bizard man-made landscape

A community project in harmony with nature



*"The purpose of the "man-made landscape" status is to protect the biodiversity of an inhabited area, whether land or water, where the landscape and its natural components have been shaped, over time, by human activities in harmony with nature and have distinctive features the conservation of which depends to a large extent on the continuation of the practices that originally shaped them."*  
*(An Act to amend the [Natural Heritage Conservation Act](#) and other provisions).*

Frequently asked questions during the process to obtain proposed man-made landscape status

## What steps must be taken to obtain proposed man-made landscape status for the territory? What is the next step?

- The Minister may grant proposed man-made landscape status following a decision on the part of the Québec government, publication in the Gazette officielle du Québec, and a 45-day consultation process.
- Granting the status would serve to recognize the territory's unique characteristics:
  - The high proportion of natural environments of conservation interest.
  - The presence of rich biodiversity.
  - The hedgerow landscape (fields surrounded by hedges and stone walls).
  - The role of an ecological corridor in western Montréal.
- Granting proposed man-made landscape status would enable the launch of biodiversity conservation projects and projects to highlight natural, landscape, built and agricultural heritage.

## Which territory does this project apply to?

- This project covers the western sector of L'Île-Bizard and a portion of Rivière des Prairies and Lac des Deux Montagnes, an area encompassing 1,802 hectares (18 sq. km.).
- The area includes the western parts of Rue Cherrier and Chemin du Bord-du-Lac, Montée Wilson and the streets it leads to, Rue Richard, Rue Gilles and Rue Joly, and the Elmridge and Royal Montréal golf courses.
- The [Act respecting the preservation of agricultural land and agricultural activities](#) already applies to a large part of the land territory.

## What is a man-made landscape?

- It is a protected area established to protect and highlight the biodiversity of an inhabited area. This is the first of its kind in Québec.
- National parks are the most widely known type of protected area. A man-made landscape differs from national parks since it allows for the pursuit of many activities that ensure the sustainable use of natural resources and the territory.

## What are the objectives of the L'Île-Bizard man-made landscape project?

- The goal of this nature conservation project is to protect the island's rural area.
- It will maintain balance between natural land, farmland and residential areas.
- It will contribute to achieving the target of 10% land protected areas for the agglomeration.

## What guides the man-made landscape project?

- The project focuses on:
  - A conservation plan for the proposed man-made landscape.
  - Municipal by-laws governing the terrestrial portion of the area.
  - Voluntary biodiversity conservation initiatives.
- The conservation plan outlines targets for conservation and territory development as well as monitoring measures. It calls for the oversight of certain activities, particularly those related to water property in the domain of the State.
- This plan was drafted following various consultations regarding the project.

## Will the man-made landscape restrict or benefit citizens?

- The project aims above all to be beneficial to residents by providing an environment where biodiversity is protected and sustainable agricultural activities are fostered, which will lead to an improved quality of life.
- When proposed man-made landscape status is granted:
  - Property owners maintain full rights to use and enjoy their property as long as applicable laws and regulations are respected.
  - Transactions between owners of private property may be conducted without prior consultation with the Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## How are the Grand parc de l'Ouest and the man-made landscape linked? Will the Grand parc de l'Ouest impact private properties?

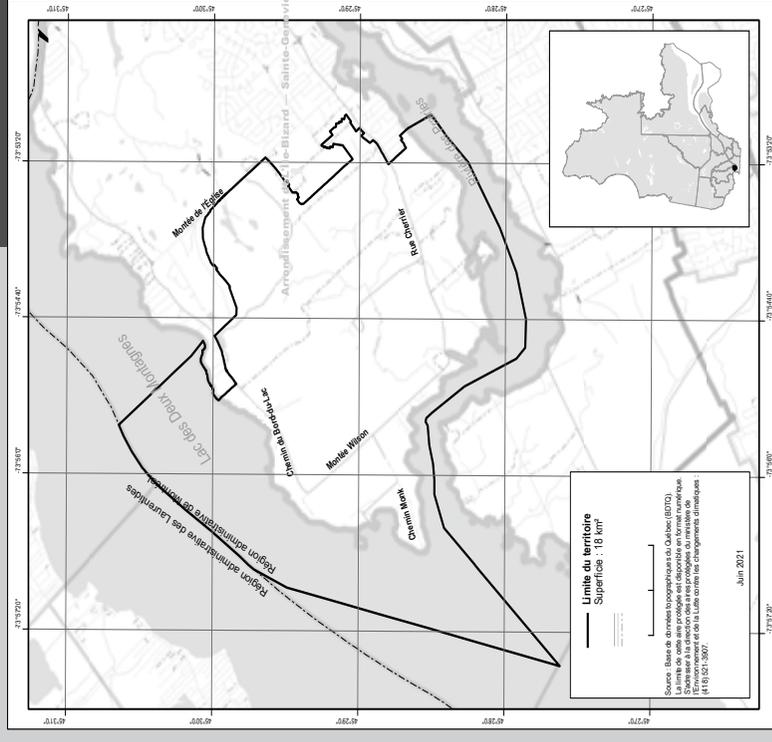
- The two projects are complementary and share an objective: to protect and showcase the natural environment in western Montréal.
- The creation of the Grand parc de l'Ouest will not affect private properties within the zone. By-law RCG 19-026 allows the city to negotiate agreements with property owners and acquire land according to the opportunities available.

## How will citizens be informed and consulted?

- The city will put in place mechanisms for information and consultation purposes following the granting of proposed man-made landscape status.
  - There will be a focus on citizens who wish to get involved in the project.
  - Various methods may be put in place such as a consultation table involving stakeholders.
  - Communication tools will be developed to ensure that everyone can voice their concerns.

## How can I access further information regarding the project?

Further information is available on the [RéalisonsMTL](#) platform, the Ville de Montréal website and the [Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#) website.



Nos équipes travaillent fort pour vous proposer tout prochainement des activités riches et sécuritaires pour la période estivale.

Surveillez nos plateformes de diffusion pour ne rien manquer.

## Club de lecture d'été TD 2021

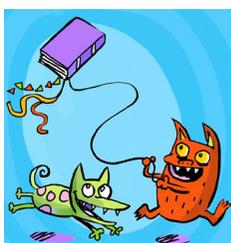
Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada  
[clubdelecturetd.ca](http://clubdelecturetd.ca)



## À vos marques, prêts, lisez!

Inscris-toi au **Club de lecture d'été TD**  
 Dès le **samedi 12 juin**  
 À la **bibliothèque de L'Île-Bizard**

Des lectures passionnantes, des activités amusantes pour les 3 à 12 ans et des prix à gagner tout au long de l'été!



### Contes et surprises sous la tente\*

Pour les 3 à 6 ans - Les mardis, de 9 h à 9 h 45 et de 10 h à 10 h 45  
 Du 6 juillet au 3 août

### Cercle de lecture Les Aventuriers du jeudi\*

Pour les 7 à 12 ans - Les jeudis, de 10 h à 12 h  
 Du 8 juillet au 5 août

### Contes, jeux et pique-nique dans les parcs\*

Pour tous - Les samedis, 9 h 30 à 12 h  
 Du 3 au 31 juillet

Activités annulées en cas de pluie

### Bibliothèque de L'Île-Bizard

500, montée de l'Église, L'Île-Bizard  
 Renseignements : 514 620-6257

\*Places limitées!  
 Inscription obligatoire à la bibliothèque



Développé par



En partenariat avec



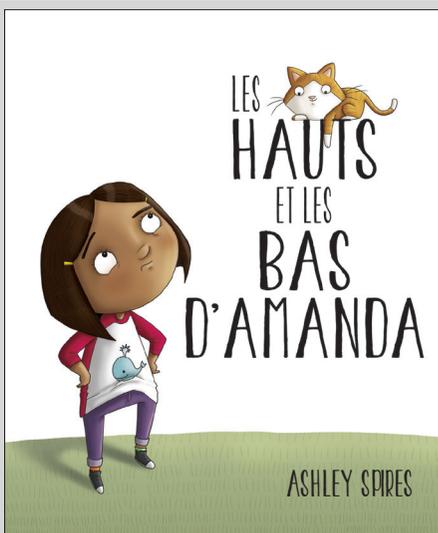
Commanditaire en titre



## Club de lecture d'été TD 2021

Rejoignez-nous sur le Sentier des contes du Club de lecture d'été TD

Lisez une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages!



Mettant en vedette *Les hauts et les bas d'Amanda*. © Ashley Spires, 2017 (texte et illustrations). Reproduit avec la permission des Éditions Scholastic.

Le Sentier des contes (StoryWalk®) est une idée originale d'Anne Ferguson, de Montpelier, au Vermont. Il a été conçu en collaboration avec la Kellogg-Hubbard Library. StoryWalk® est une marque de service déposée appartenant à M<sup>me</sup> Ferguson.

Développé par



En partenariat avec



Commanditaire en titre



# LISTE DES ORGANISMES

## ET PARTENAIRES

### ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ABOVAS (ACCOMPAGNEMENT BÉNÉVOLE DE L'OUEST)	Denise Hupé 514 694-3838 / info@abovas.com / http://abovas.com
À CŒUR OUVERT - FONDS DE DÉPANNAGE	Hubert Barrette 514 620-0061 / jethbarrette@hotmail.com
AJOI - ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	Tania Charron 514 675-4450 taniacharron@ajoi.info
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA CAMPAMUSE	Yannie Dupont 514 624-9241 cpelacampamuseinc@videotron.ca
CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTICULTUREL L'AMOUR	Christian Garay 514 602-9113 / amourccm@gmail.com
CLUB OPTIMISTE DE L'ÎLE-BIZARD	Doug Hurley 514 589-8989 / dhurley@me.com www.oi-dcq.org
FONDATION DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DENIS BENJAMIN-VIGER	Susan Mckercher 514 696-5023 / s.mckercher@videotron.ca
JARDIN D'ENFANTS LE TOURNESOL	Édith Guernon 514 620-6080 / info@prematernelleletournesol.ca www.prematernelleletournesol.ca
PROJET COMMUNAUTAIRE PIERREFONDS	514 684-5995 / pcdp@primus.ca www.pcpwi.org
REFUGE POUR LES FEMMES DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	Ligne de crise 24/7 514 620-4845, #221 / info@rfoi.org / www.wiws.ca

### CONTACT

### ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

CASTORS DES CHAMPS	Marie-Ève Filion / filion.marieeve@yahoo.com 438 696-4585
CERCLE DE FERMILIÈRES DE L'ÎLE-BIZARD	Katrine Dulude 514 432-1058 / cfq.ib@live.com
CLUB LES AMI(E)S DES DEUX RIVES	Jean-Guy Cyr 514 626-5005 / club.addr@gmail.com
ESCADRON DES CADETS DE L'AIR - 830 PIERREFONDS	Ralph Jean-Baptiste 514 624-6066 / escadron830@gmail.com ralph.jeanbaptiste@metro.ca
FONDATION ART SAVING LIFE	Jian Liu 514 225-1188 / info@aslf.ca janet.jian.liu@gmail.com / www.aslf.ca
GUIDE - TROUPE 2 <sup>e</sup> SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE-BIZARD	Philippe Weissberger-Pradel 514 348-0612 / guidesilebizard@gmail.com
LOUVETTES - MEUTE 2 <sup>e</sup> SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE-BIZARD	Florence Lavallée-Prairie 438 826-1756 / flp1995@hotmail.com
LOUVETEAUX - MEUTE 2 <sup>e</sup> SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE-BIZARD	Florence Lavallée-Prairie 438 826-1756 / flp1995@hotmail.com
SCOUTS - TROUPE ÉCLAIREURS - 2 <sup>e</sup> SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE-BIZARD	Edouard Hanot 514 623-0659 / edouard_hanot@outlook.com

# LISTE DES ORGANISMES

## ET PARTENAIRES

### ACTIVITÉS SPORTIVES

ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE  
DE L'ÎLE-BIZARD

Charles Gaudette  
514 620-4295 / rocknrire@gmail.com

ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR  
DE L'ÎLE-BIZARD

514 620-8004 / info@ahmib.com  
www.ahmib.com

ASSOCIATION DE RINGUETTE  
PIERREFONDS/DOLLARD/L'ÎLE-BIZARD

Manon Côté  
www.ringuettepierrefonds.com

ASSOCIATION DE SOCCER DE L'ÎLE-BIZARD

Yves Ravacley  
514 626-5835 / soccer@asib.ca  
www.asib.ca

ASSOCIATION DE VOLLEY-BALL  
DE L'ÎLE-BIZARD

Stephane Pomerleau  
438 392-2995  
stephane.pomerleau30@gmail.com / www.avib.ca

ASSOCIATION SPORTIVE DU BON VIEUX TEMPS

Ken Acton - Éric Charest  
514 696-8165 / echarest@sympatico.ca

CENTRE AUTO-NEIGE ÎLE-BIZARD - C.A.N.I.B

Michel Lalonde / 514 946-4081  
canib1@outlook.com

CLUB DE BASEBALL PIERREFONDS

Zarouhi Kechayan  
514 830-4799 / zarouhikechayan@gmail.com  
info@pierrefondsbaseball.com

CLUB DE GYMNASTIQUE GYMIBIK

Sandra Bouchard  
514 624-1546 / information@clubgymbik.com

CLUB DE JUDO DE L'ÎLE-BIZARD

Sonia-Elaine Paradis  
514 624-6241 / clubjudoilebizard@gmail.com

CLUB DE PATINAGE DES DEUX-RIVES

Suzan Drabble  
514 626-6350 / cpdeuxrives@hotmail.com

CLUB DE TENNIS DE L'ÎLE-BIZARD

Yvan Desjardins  
514 696-2372 / info@ctib.ca

COMPLEXE SPORTIF SAINT-RAPHAËL

Pascal Martel  
514 620-5444 / info@cssr.ca

CLUB DE COURSE À PIED LES TRAÎNES SAVATES  
DE L'ÎLE-BIZARD

Jean-Pierre Champagne  
450 424-0096 / jeacha@videotron.ca

CLUB DE BADMINTON  
LES MOINEAUX DE L'ÎLE

René Gagné  
514 907-1010 / lesmoineauxdelile@yahoo.ca  
gogang98@gmail.com

TAEKWONDO W.T.F. DE L'ÎLE-BIZARD

Isabelle Johnson  
514 261-3295 / ctkdib.org14@gmail.Com

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE  
DOLLARDS-DES-ORMEAUX

Paul Gervasi www.cpwestisland.ca  
514 844-8894 / cpwestisland@gmail.com

### ARTS, PATRIMOINE ET HISTOIRE

### CONTACT

CENTRE DES ARTS DE LA SCÈNE PAULINE-JULIEN

Annie Dorion / 514 626-7887 (poste 5903)  
www.pauline-julien.com

ÉCOLE DE DANSE BO-GESTE

Ramela Nahorniak  
514 624-8666 / ramela\_k\_n@hotmail.com

SOCIÉTÉ PATRIMOINE ET HISTOIRE  
DE L'ÎLE-BIZARD ET SAINTE-GENEVIÈVE

André Laniel  
514 626-9912 / voisardarchitecte@voisard.ca  
www.sphib-sg.org / info@sphib-sg.org

# COORDONNÉES

## CONTACT INFO

Un seul numéro pour nous joindre /

One number to reach us : 311

Extérieur de Montréal / Outside Montreal : 514 872-0311

Commentaires et suggestions / Comments & suggestions:

communications.ibsg@montreal.ca

Actualités, renseignements et activités / News, info and activities:

montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve

### MAIRIE D'ARRONDISSEMENT / BOROUGH HALL

350, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, H9C 1G9



Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h

### CENTRE SOCIOCULTUREL / SOCIOCULTURAL CENTER

490, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, H9C 1G9



Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h

### POINT DE SERVICE DE SAINTE-GENEVIÈVE (temporairement fermé) SAINTE-GENEVIÈVE POINT OF SERVICE

15 795, boulevard Gouin Ouest  
Sainte-Geneviève, H9H 1G4



Lundi au jeudi : 8 h à 13 h et 14 h à 16 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h

### PERMIS ET INSPECTIONS / PERMITS & INSPECTIONS

406, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, H9C 1G9



\* OUVERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT!

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h

### BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE-BIZARD / LIBRARY

500, montée de l'Église, L'Île-Bizard

Renseignements sur les activités : 514 620-6257



### HORAIRE RÉGULIER

Lundi fermé

Mardi au jeudi 10 h à 19 h

\* Port obligatoire du couvre-visage pour l'accès

Vendredi 10 h à 18 h

\* Visiter le site Internet pour plus de détails.

Samedi et dimanche 11 h à 16 h

### PAVILLON VINCENT-LECAVALIER

488, montée de l'Église, L'Île-Bizard



## PRINCIPALES INSTALLATIONS SPORTIVES MAIN SPORTING FACILITIES

### COMPLEXE SPORTIF SAINT-RAPHAËL (CSSR)

750, boul. Jacques-Bizard, L'Île-Bizard



### PARC EUGÈNE-DOSTIE

490, montée de l'Église, L'Île-Bizard



### PARC ROBERT-SAUVÉ

15 734, rue de la Caserne, Sainte-Geneviève



LE CONSEIL

THE COUNCIL



## NORMAND MARINACCI

Maire / Mayor  
normand.marinacci@montreal.ca

Pour rejoindre vos élus :  
To reach your councillor :

514 620-6448



## CHRISTIAN LAROCQUE

Délégué de l'arrondissement au conseil d'administration  
du Complexe sportif Saint-Raphaël  
Président de la Commission de l'administration et des priorités  
Président du Comité consultatif d'urbanisme

Conseiller / Councillor  
District de Denis Benjamin-Viger  
christian.larocque@montreal.ca



## SUZANNE MARCEAU

Conseillère de l'opposition  
Opposition Councillor  
Membre du Comité de la sécurité publique

Conseillère / Councillor  
District de Sainte-Geneviève  
suzanne.marceau@montreal.ca



## ROBERT SAMOSZEWSKI

Président du comité de la sécurité publique  
Délégué de l'arrondissement au conseil d'administration  
du Complexe sportif Saint-Raphaël

Conseiller / Councillor  
District de Jacques-Bizard  
robert.samoszewski@montreal.ca



## YVES SARAULT

Vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et membre  
du conseil d'administration de la Salle Pauline-Julien

Conseiller / Councillor  
District de Pierre-Forêtier  
yves.sarault@montreal.ca

## NOS COORDONNÉES

Un seul numéro pour nous  
joindre : 311  
Extérieur de Montréal :  
514 872-0311

Mairie d'arrondissement :  
350, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, H9C 1G9

Point de service  
du Centre socioculturel :  
490, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, H9C 1G9

Point de service de  
Sainte-Geneviève :  
15795, boul. Gouin Ouest  
Sainte-Geneviève, H9H 1C5

montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve

# INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTE



## SUBSCRIBE TO OUR NEWSLETTER

Vous trouverez toutes les  
réponses à vos questions en  
un seul clic à  
l'adresse suivante :

You will find answers  
to all your questions at the  
following address:

[montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve](http://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve)



Suivez-nous :  
Follow us :

